



L'expertise
photographique
POUR OBJECTIF !

LIVRET DES FORMATIONS



Édition décembre 2024





sommaire

**Nos formations pour
devenir photographe** p.2

BTS Photographie p.4

Praticien Photographe p.6

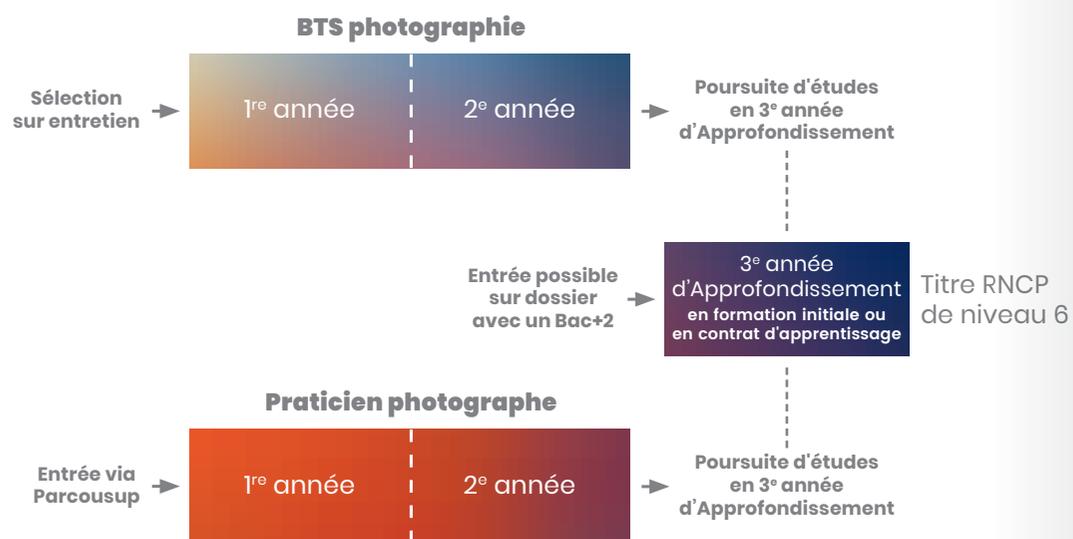
**Approfondissement
photographique** p.8

Tarifs et accessibilité p.10

Financements et aides p.12

Nos formations pour devenir photographe

PRÉSENTATION DES CURSUS



BTS PHOTOGRAPHIE

Le BTS Photographie de l'ETPA est une formation technique et artistique qui prépare les étudiants aux métiers de l'image. En deux ans, les élèves acquièrent des compétences en prise de vue, retouche, et gestion de projets visuels, tout en développant leur sens créatif. Ce diplôme prépare aux métiers de technicien de l'image. Ce parcours de formation est validé par le titre BTS Photographie, titre de niveau 5 (équivalent Bac+2).
Certificateur: ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CYCLE PRATICIEN PHOTOGRAPHE

Deux années pour acquérir les fondamentaux.

Une formation pratique et créative validée par un certificat d'école, et résolument orientée vers la prise de vue et le traitement de l'image ! Découvrez l'ensemble des techniques requises pour devenir photographe professionnel.

Après 2 années au contact d'enseignants de la Photographie, le cursus Praticien Photographe vous permettra d'accéder aux métiers de photographe, opérateur numérique, technicien de laboratoire photographique, retoucheur d'images, iconographe, archiviste photographique, restaurateur d'images, etc.

Validation par un certificat d'école.

La suite du cursus est une 3^e année d'approfondissement photographique à l'ETPA, formation validée par un titre RNCP de niveau 6 (équivalent à un BAC+3/4). Cette 3^e année de formation est disponible en initial ou en apprentissage.

3^e ANNÉE D'APPROFONDISSEMENT

Une année pour se perfectionner !

Poursuivre son apprentissage de la photographie professionnelle en ajustant son regard artistique et en perfectionnant sa technique, accompagné par des professionnels reconnus. Tels sont les objectifs de l'année d'approfondissement qui vous permettra d'acquérir toutes les compétences pour vous lancer en tant que photographe créateur, photographe auteur, photographe de presse, reporter d'images, tireur/technicien de laboratoire, retoucheur photo, directeur technique, artistique, etc.
Cette dernière année de formation est dispensée en initial ou en apprentissage. Ce parcours de formation est validé par le titre RNCP37333 Photographe de niveau 6 enregistré par décision du 17/02/2023. Certificateur: ETPA - Écoles Créatives.

BTS Photographie

Public visé:

Lycéens ou étudiants avec un intérêt pour la photographie et l'image

Diplôme préparé:

BTS Photographie (Niveau 5)

Prérequis:

Bac ou titre équivalent de niveau 4

Durée:

2 ans

Rythme:

Temps plein en présentiel

Stage:

En 1^{re} année : 10 semaines

En 2^{de} année : 5 semaines

Durant les 2 années d'études, l'étudiant va découvrir les multiples facettes de la photographie, et ajuster son projet professionnel. Le titulaire du brevet de technicien supérieur sera capable de suivre et d'intégrer les évolutions techniques de la profession et de s'adapter rapidement à toutes les situations du métier et à tous les nouveaux équipements. À la sortie de la formation, il peut intégrer directement le marché du travail ou poursuivre ses études en intégrant par exemple la 3^e année de spécialisation de l'ETPA.

Objectifs

- Lire et interpréter des images.
- Évaluer la pertinence d'un projet photographique.
- Diffuser, reproduire et céder des photographies en assurant la protection juridique et la rentabilité de l'activité.
- Exercer une veille sur les produits et nouvelles technologies liés au métier de photographe.
- Apporter une expertise technique pour proposer une solution technique et économique dans un contexte professionnel.
- Communiquer et négocier dans un environnement professionnel.
- Conduire des recherches thématiques.
- Choisir, organiser les moyens à mettre en œuvre pour une prise de vue.
- Traiter les images photographiques numériques.
- Gérer, conserver et archiver les photographies.

Enseignements

- Prise de vue
- Traitement de l'image
- Culture générale et photographique
- Anglais
- Culture photographique et visuelle
- Traitement de l'image en argentique et numérique
- Technologie équipement
- Physique, chimie, sensitométrie
- Gestion et droit

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de projets: alternance d'enseignements théoriques et pratiques.
- Équipements et matériels professionnels.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Candidature sur la plateforme parcoursup.fr, pour intégration à la rentrée suivante.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu: évaluation des projets et des connaissances.
- 10 semaines de stage en 1^{re} année et 5 semaines en 2^e année doivent être effectuées à dates fixées par le ministère de l'Éducation nationale.
- Examen de certification.

DÉBOUCHÉS ET PASSERELLES

Insertion dans la vie professionnelle: Techniciens photographes, Opérateurs de laboratoire photographique, Retoucheur, Artisans commerçants, Photographes indépendants, Travailleur indépendant dans le domaine de la prise de vue ou de la retouche d'image, Commercial dans les équipements photographiques.

SUITE DE PARCOURS

Poursuite d'études en 3^e Année d'Approfondissement Photographique à l'ETPA RNCP 37333 – Photographe, Niveau 6.

Praticien Photographe

Public visé :

Lycéens ou étudiants avec un intérêt pour la photographie et l'image

Diplôme préparé :

Certificat d'école

Prérequis :

Bac ou titre équivalent de niveau 4

Durée :

2 ans

Rythme :

Temps plein en présentiel

Stage :

4 semaines

À la fois pratique et créatif, le cycle Praticien Photographe est orienté vers la prise de vue et le traitement de l'image.

Les étudiants abordent l'ensemble des techniques requises pour une pratique photographique professionnelle. Les équipes pédagogiques qui les accompagnent sont majoritairement des professionnels qui, au-delà d'enseigner, les préparent à entrer dans la réalité du métier.

Ainsi, à l'issue de leur formation, les apprenants pourront soit intégrer une structure où exercer leur métier en tant qu'indépendant, soit approfondir leur parcours de formation en 3^e année d'approfondissement photographique (en initial ou apprentissage) à l'ETPA.

Objectifs

- Mettre en œuvre les bases théoriques et pratiques de la photographie et du traitement de l'image.
- Identifier les différents courants artistiques et photographiques au cours de l'histoire et se créer une base de références artistiques pour nourrir son inspiration.
- Appliquer une méthodologie de travail, de recherche et de création.
- Réaliser des prises de vue et post-traiter les images en autonomie.
- Sélectionner ses références artistiques afin de développer sa créativité au bénéfice de sa singularité artistique.
- Sélectionner et utiliser les différents équipements au service de son projet (matériel photographique, logiciels de traitement de l'image).
- Analyser une commande photographique et répondre au besoin.
- Développer un projet photographique personnel.

Enseignements

- Traitement de l'image
- Histoire de l'art et de la photographie
- Conférences
- Culture juridique appliquée
- Prise de vue
- Laboratoire noir & blanc et couleur
- Technologie de la photographie
- Editing, Photoshop, Indesign

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de projets : alternance d'enseignements théoriques et pratiques (ateliers, workshops, conférences).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscriptions à partir de septembre pour la rentrée suivante.
- Dépôt du dossier en ligne sur etpa.com/photographie ; réponse sous 48 heures.
- Entretien de motivation.
- Confirmation de l'admission sous 48 heures après l'entretien.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : évaluation des projets photographiques et des compétences.
- Présentation orale des projets photographiques en fin d'année.
- Évaluations finales : contrôle continu sur les deux années - oral et présentation du dossier photographique sur les thématiques imposées, devant un jury de professionnels extérieurs.

SUITE DE PARCOURS

Poursuite d'études en 3^e Année d'Approfondissement Photographique à l'ETPA.

DÉBOUCHÉS ET PASSERELLES

Insertion dans la vie professionnelle : photographe, assistant/e photographe, opérateur/triche numérique, tireur/se, technicien de laboratoire photographique, retoucheur/se d'images, iconographe, archiviste photographique, restaurateur/triche d'images, capteur/trice d'images vidéo,

Approfondissement photographique

Public visé:

Titulaire d'un BAC+2
Avoir des compétences et une pratique en photographie

Diplôme visé:

Titre RNCP de niveau 6

Prérequis:

Titre de niveau 5 en photographie ou équivalent (type parcours Praticien Photographe de l'ETPA ou BTS Photo) ou titre de niveau 5 avec une expérience professionnelle en photographie.

Durée:

1 an

Rythme:

En initial ou en apprentissage



L'année d'Approfondissement Photographique de l'ETPA se déroule en 1 an et permet aux étudiants de poursuivre leur apprentissage de la photographie professionnelle en nourrissant leur regard artistique et en perfectionnant leurs techniques.

Nos équipes pédagogiques qui les accompagnent sur ce cycle sont très majoritairement des professionnels qui au-delà d'enseigner, les préparent au mieux à entrer dans la réalité du métier. À l'issue de leur formation, ils pourront alors intégrer une structure ou exercer leur métier en tant qu'indépendant, ou poursuivre leurs études en Master dans un autre établissement.

Objectifs

- Analyser et cadrer la demande/commande d'un projet photographique
- Réaliser une création photographique
- Post-traiter et postproduire des épreuves photographiques
- Créer et développer une activité de photographe.

Enseignements

La troisième année consiste à réaliser un projet en accord entre professeurs et élèves. L'étudiant bénéficie d'ateliers encadrés par des professionnels, de l'accompagnement des professeurs et dispose de tous les outils techniques nécessaires pour documenter ses recherches.

La formation est disponible en initiale et en apprentissage.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de projets: alternance d'enseignements théoriques et pratiques (ateliers, workshops, conférences).
- Équipes d'intervenants: professionnels.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscriptions à partir de septembre pour la rentrée suivante (2025-2026).
- Dépôt du dossier en ligne sur etpa.com/photographie ; réponse sous 48 heures.
- Entretien de motivation avec présentation d'un book photographique.
- Confirmation de l'admission sous 48 heures après l'entretien.



MODALITÉ D'ÉVALUATION

Épreuves pour l'obtention de la certification:

- réalisation d'un projet de photos sur un thème libre ;
- réalisation d'un projet documentaire ;
- réalisation d'un projet de portraits ;
- réalisation d'un projet de 4 images en studio (mode, nature morte) ou en extérieur (architecture ou paysage) ;
- réalisation d'un projet « corporate » ;
- soutenance orale devant le jury de certification.

DÉBOUCHÉS ET PASSERELLES

Insertion dans la vie professionnelle: Photographe créateur, Photographe auteur, Photographe de presse, Reporter d'images, Tireur/technicien de laboratoire, Retoucheur photo, Directeur technique, artistique, photo.

Tarifs et accessibilité

Notre établissement vous propose d'échelonner le paiement de vos frais de scolarité en huit mensualités sans frais.

	Frais de scolarité annuels	Arrhes*	Solde	Fournitures annuelles**
Praticien photographe Années 1 & 2	6280 €	700 €	5580 €	290 €
BTS photographie Années 1 & 2	4380 €	700 €	3680 €	250 €
Année d'approfondissement	6680 €	700 €	5580 €	290 €

Frais de gestion :

En sus des frais de scolarité s'ajoutent des frais de gestion de 200 €.

* Les arrhes versées lors de l'inscription sont encaissées et remboursées uniquement en cas d'échec au bac sous réserve que votre établissement en soit informé sous 5 jours ouvrés.

** Matériel fourni: pellicules, papiers, photo, films divers, petites fournitures, etc.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à: toulouse@etpa.com

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos campus travaillent en permanence à l'amélioration des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap et à celle notre politique d'accessibilité et d'inclusion. Tous nos campus respectent les normes PMR.

Contact Référents Handicap: accessibilite@etpa.com



Financements et aides

L'inscription à nos formations se fait exclusivement sous le statut d'étudiant, elles ne sont pas accessibles à des stagiaires de la formation professionnelle financés par des fonds mutualisés (France Travail, OPCO, Région, association Transition Pro, CPF, etc.).

FACILITÉ DE PAIEMENT

Les Écoles Créatives proposent à leurs étudiants d'échelonner le paiement de leurs frais de scolarité **sans coût supplémentaire** jusqu'à 8 mensualités.

REMISE FRATRIE

Une réduction de 10 % des frais de scolarité de chacun des enfants est offerte à l'inscription d'un deuxième membre d'une même fratrie.

CROUS

La formation BTS Photographie est éligible aux Bourses sur critères sociaux du CROUS. Les formations de praticien photographe et l'année d'approfondissement ne sont pas éligibles aux Bourses sur critères sociaux du CROUS. Toutefois, l'ensemble des formations peuvent ouvrir ce droit selon le dossier familial au logement universitaire du CROUS et l'accès aux restaurants universitaires.



BOURSES LESPRY

Afin de faciliter au plus grand nombre l'accès à leurs formations d'excellence, les Écoles Créatives, par l'intermédiaire de leur fonds de dotation, ont mis en place un système d'aide financière basé sur le mérite et les critères sociaux.

Créé à l'initiative des dirigeants des Écoles Créatives, le fonds de dotation des Écoles Créatives LESPRY est un organisme de droit privé à but non lucratif, indépendant des Écoles Créatives.

Sa mission est d'accompagner et d'aider les étudiants et les jeunes actifs créatifs à déployer leurs talents en favorisant leur accès aux études menant aux métiers des Industries Culturelles et Créatives (ICC) et en les accompagnant, une fois diplômés, dans leurs projets professionnels en lien avec les ICC, au travers de l'attribution de:

- Bourses d'études;
- Bourses « accident de la vie »;
- Bourses de mobilité à l'international (stage), etc.

AUTRES BOURSES

Même si vous n'êtes pas éligible aux bourses sur critères sociaux, des **fondations** vous donnent accès à des **aides financières**. Vous retrouverez d'autres aides issues de Fondations sur le site de la **Fondation de France**.



LE PRÊT ÉTUDIANT

N'hésitez pas à contacter votre banque mais aussi les banques concurrentes pour connaître les formules et avantages qu'elles peuvent vous proposer. Beaucoup d'entre elles proposent des conditions spécifiques pour les étudiants.

L'AIDE AU LOGEMENT

Tous les étudiants ont le droit de formuler une demande d'**APL** auprès de la CAF dont ils dépendent.



LES AUTRES AIDES

Différentes aides des collectivités locales (départements, régions), aide au mérite, aide à la mobilité, etc. Des sites ont été créés spécialement pour aider les étudiants à connaître les aides auxquelles ils peuvent prétendre.



CARTE ÉTUDIANTE INTERNATIONALE ISIC

Lorsque vous êtes inscrit dans l'une de nos écoles, vous avez le statut étudiant et il vous sera remis une carte d'étudiant internationale **ISIC**. Elle vous permettra de prouver votre statut d'étudiant à l'international et surtout de profiter de nombreux avantages et réductions dans le monde entier.





50 route de Narbonne
31320 Auzeville-Tolosane
+33 (0)5 34 40 12 00
toulouse@etpa.com
etpa.com

Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux

